



Agilys Avocats intervient dans le financement de l'extension du Parc du Futuroscope

La société Futur Resort, constituée par la SEM Patrimoniale de la Vienne (Département de la Vienne), la Banque des Territoires (Caisse des Dépôts et Consignations) et Banque Populaire Val de France, a signé avec le Département de la Vienne un contrat destiné à l'extension du Parc du Futuroscope.

Ce projet a pour ambition de densifier l'offre du Parc du Futuroscope et de créer un véritable *resort* de plus de 22 hectares, afin d'accroître l'attractivité du site et de le positionner comme une destination incontournable de vacances et de courts séjours.

Le projet d'extension s'articule autour de la construction d'un parc aquatique, de deux hôtels thématiques, d'un restaurant et d'une place de vie, pour un montant d'investissement d'environ 100.000.000 euros, et s'inscrit dans le plan de développement du Parc d'un montant global d'environ 300.000.000 euros.

Le financement de ce projet emblématique est assuré, outre les apports des associés, au moyen d'une dette bancaire arrangée par Banque Populaire Val de France, La Banque Postale, Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Touraine et du Poitou, Caisse d'Epargne et de Prévoyance Aquitaine Poitou Charentes et Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels. Les instruments de couverture de taux d'intérêts sont structurés par Natixis, La Banque Postale, Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Touraine et du Poitou et Crédit Mutuel Arkéa.

Agilys Avocats a conseillé les prêteurs et les banques de couverture, avec **David Kalfon** et **Samy Ayad** sur les aspects de financement et **Justine Verrier** sur les aspects de droit public. L'étude notariale **Allez & Associés** est intervenue à leur côté sur les aspects immobiliers du projet, avec **Vincent Audoir** et **Maria Wroczynski-Carcenac**.

Le cabinet d'avocats **Cornet Vincent Segurel (Bertrand Coste, Naomie Hourn)** et l'étude notariale **Lasaygues (Didier Lasaygues, Pierre de Boutiny, Charlotte Jarret)** ont conseillé la société Futur Resort.



Projet d'extension du Parc du Futuroscope